



Reprendre ses études (<https://sfca.service.univ-rennes2.fr/reprise-detudes/reprendre-ses-etudes>)

Pour reprendre ses études sereinement , le SFCA vous propose 6 étapes :

Etape 1 : Faire le point sur sa situation professionnelle

- Rencontrer des conseillers en Conseil en Évolution Professionnelle - CEP (8h d'accompagnement gratuit)
- Réaliser un bilan de compétences (24h d'accompagnement payant)

Etape 2 : Construire son projet professionnel

- Définir un secteur/domaine
- Rencontrer des organismes adéquats à votre situation (Employeur, OPCO, Pôle emploi, Exploratoire, We Ker...)

Etape 3 : Choisir sa formation professionnelle

- Déterminer le type de formation qui me convient (durée, rythme, certifiante...) ou le type de validation d'acquis
- Prendre contact avec l'organisme de formation et vérifier les critères d'éligibilité et les modalités d'inscription/candidature
- Préparer sa candidature (CV, lettre de motivation...)

Etape 4 : Elaborer son plan de financement

- Etablir un devis de formation pour la formation choisie
- Si la formation est éligible, il est possible d'utiliser son CPF
- Rencontrer les financeurs

En savoir plus (<https://sfca.service.univ-rennes2.fr/reprise-detudes/financer-sa-formation>)

Etape 5 : Candidater à la formation

- Déposer sa candidature
- En fonction du résultat, valider son entrée en formation

Etape 6 : Entrer en formation

- Signer son contrat de formation professionnelle avec le SFCA
- Assister au cours et attester sa présence en formation

Contact

Service Formation Continue & Alternance

Campus Villejean - Bâtiment I
Place du Recteur Henri le Moal
35043 Rennes

sfca@univ-rennes2.fr
0299142036 (tel:0299142036)